

RÉDUISEZ VOS DÉCHETS

Comment réduire mes déchets ?

Grand Paris Sud a lancé en 2022 l'élaboration de son Programme local de prévention des déchets et de l'énergie (PLPDE) en y associant un panel d'acteurs variés. Celui-ci propose depuis 2023 plusieurs actions afin de réduire vos déchets, limiter leur toxicité et baisser les consommations énergétiques.

Le Programme local de prévention des déchets et de l'énergie définit comme objectif une baisse des déchets ménagers de – 15 % à l'horizon 2028. Il sera évalué chaque année et ajusté si nécessaire.

En parallèle de sa mise en œuvre, un certain nombre d'actions et d'outils ont déjà été développés par l'Agglomération afin d'accompagner les habitants à réduire leurs déchets.

Autre outil pour réduire vos déchets

Autocollant Stop Pub



Disponible dans votre mairie ou auprès du service prévention de la Direction du Cycle des Déchets et de l'Énergie de Grand Paris Sud. Cet **autocollant Stop Pub**, à coller sur votre boîte aux lettres, vous permet de ne plus recevoir des prospectus publicitaires non sollicités.

En France, chaque année, c'est en moyenne près de 12 kg par habitant de publicité (Source : www.ademe.fr).

Pour aller + loin

Comment réduire ?

[Les textiles](#)
[Le compostage](#)
[La réparation](#)
[Le réemploi – ressourcerie](#)
[Sensibilisation](#)

Comment mieux trier ?

[Les encombrants](#)
[Les verres bouteilles](#)
[Les déchets verts](#)
[Les emballages et papiers](#)
[Les ordures ménagères](#)
[Les biodéchets](#)

La collecte de vos déchets

[Demande de bac](#)
[Calendrier de collecte](#)
[Carte interactive des collectes](#)
[Vos déchèteries](#)
[Contact / réclamation pour les déchets](#)